



À la recherche de critères communs d'évaluation du processus de partenariat, considérons les suivants :

- la transparence des partenaires quant aux visées et aux attentes respectives ;
- la cohérence des partenaires quant aux visées et aux attentes qu'ils ont exprimé ;
- la pertinence des apports mutuels au regard des attentes ;
- la pertinence des apports des partenaires au regard du projet ;
- la réciprocité ;
- la convergence : l'adhésion à un but commun ;

Éducation relative à l'environnement, Volume 3 | 2002

Regards – Recherches - Réflexions

Le partenariat en éducation relative à l'environnement : pertinence et défis

- la qualité de la communication et de la circulation de l'information ;
- la qualité de la communication intersubjective ;
- le respect des identités et des intégrités mutuelles ;
- la valorisation des compétences et apports de chacun ;
- l'accueil et la valorisation de la discussion critique ;
- l'espace de liberté, d'autonomie et d'initiative ;
- l'équité dans le partage des tâches ;
- l'équité dans le partage des ressources ;
- la pertinence des tâches confiées au regard des compétences et des ressources de chacun ;
- le partage des responsabilités ;
- l'engagement des partenaires ;
- l'efficacité du travail en partenariat au regard de l'atteinte des objectifs du projet ;
- l'efficacité du travail en partenariat au regard des apprentissages réalisés par les partenaires.